



ENERGIE

Electrique

L'unité de méthanisation est entrée en service en septembre 2015, et depuis elle produit 205 MW par mois. Il peut fournir l'électricité pour la population de Chalancey, Mouilleron, Vals-des-Tilles, Vèvres-sous-Chalancey, Vaillant et Val-d'Esnois.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

14

Le fumier a désormais davantage de valeur que le lait. Une hérésie que les agriculteurs ont très bien comprise. Et comme il est plus rentable de produire de l'électricité que des matières premières pour nourrir la population française, la Haute-Marne a actuellement 14 projets de construction d'unités de méthanisation. A des stades plus ou moins aboutis, ils sont répartis sur l'ensemble du département.



HUMEUR

Histoire de cultes

Après l'élection de Donald Trump et le coup de massue reçu sur la tête des médias et sondeurs, l'erreur à ne pas commettre est de juger le vote des Américains ou plutôt de le juger à l'aune des mentalités et de l'état d'esprit des Français.

Un Américain n'est pas un Français. Heureusement diront certains. Leur construction sociale et intime, leur histoire et leurs besoins ne sont pas les mêmes. Ne pas en tenir compte est une sorte de mépris. L'Amérique a le culte de la réussite, loin des jalousies et du "rien n'est possible" français. Logiquement, elle s'est choisie un homme qui symbolise cette réussite. Ici, posséder des milliards de dollars après avoir fait faillite plusieurs fois porterait un discrédit irrémédiable. Là-bas, cet itinéraire est signe de rebond, de vitalité et d'énergie.

La même démonstration est valable de l'autre côté de la planète, en Russie. Vu d'ici, le culte qui est voué à Vladimir Poutine paraît inexplicable. Un Russe n'est pas un Français. Heureusement diront d'autres. De par leur passé politique, les tsars, le joug communiste, les goulags, les unions et désunions entre Etats voisins et même de par le climat qui caractérise le pays, la Russie a le culte de l'autorité, loin du côté rebelle et "coup de pied de l'âne" des Français. Logiquement, elle s'est choisie et vénère un homme qui symbolise cette autorité.

Mais alors, le réel problème est de savoir à quel culte se vouent les Français. Au moins, en ont-ils un ?

En tout cas, face à cet axe russo-américain qui naît sous les yeux du monde, il est urgent, pour l'Europe, de se munir des armes nécessaires pour garder la tête hors de l'eau. Cette Europe n'est déjà pas très en forme mais elle pourrait être victime de mesures commerciales contraaires à ses intérêts. Entre l'embargo russe et les accords transatlantiques, l'agriculture est la première concernée. Pour se défendre, se faire entendre et s'en sortir, il lui faudra trouver rapidement son propre culte de la réussite et de l'autorité. Les élections à venir, dans deux jours ou dans cinq mois, sont donc bel et bien primordiales pour l'avenir de l'Europe et de la France.

Frédéric Thévenin
frederic.thevenin@libertysurf.fr

L'info en +

Une ferme bio ouvre ses portes

Mardi 22 novembre, à 14 h, la Fédération régionale des agrobiologistes organise la visite de la ferme de Lionnel Caudy, à Liffolle-Petit. Son thème : fonctionnement et durabilité d'un système polyculture élevage bovin en bio.

Ces moments d'échanges et de partage d'expériences, ouverts à tous les producteurs, sont l'occasion de découvrir d'autres pratiques et visions du métier. Ils permettent à chacun d'avancer sur les questions d'autonomie, d'agronomie, d'économie mais aussi d'environnement et santé. A Liffolle, il sera donc question de la conduite des 22 vaches laitières montbéliardes et la vente du lait à Biolait ainsi que des 20 vaches allaitantes croisées montbéliardes et limousines. Le plus important reste la visite la ferme... Renseignements au 03.52.83.00.31.

Frédéric Thévenin

Responsable de rubrique :
Frédéric Thévenin
Mail : frederic.thevenin@libertysurf.fr

Une unité de méthanisation version XXL à Chalancey

Quatre Gaec autour de Chalancey se sont allié pour créer une unité de méthanisation sur cette commune avec la société Opale. Celle-ci produit depuis un an de l'électricité pour l'équivalent de 849 habitants. La chaleur est valorisée dans le séchage de bois-bûche.



Jean-Pierre Sauvageot à côté de l'impressionnant V8 qui produit électricité et chaleur.



Christian Petit a été embauché pour gérer l'unité de méthanisation et les séchoirs pour les bûches.

Tout est parti d'un projet individuel pour, au final, se concrétiser par un très beau projet collectif. Celui-ci se situe à Chalancey, commune connue pour la présence de la fromagerie Germain, productrice de langres et d'époisses. «J'avais un projet personnel pour une unité de méthanisation car je devais faire la mise aux normes de mes bâtiments. J'ai contacté la mission Bio-énergie de la Chambre d'Agriculture qui m'a mis en relation avec la société Opale», explique Jean-Pierre Sauvageot du Gaec du Thillot de Mouilleron. La société Opale effectuait alors une étude d'implantation sur le territoire de la communauté de communes d'Auberive, Vingeanne et Montsaugonnais (CCAVM).

La mise en relation se fait donc presque naturellement avec Jean-Pierre Sauvageot, qui propose les trois autres Gaec : La Chapelotte (Chalancey), du Champet (Mouilleron), de Saint-Bernard (Villemoron).

Opale se propose de mener toutes les démarches administratives et techniques. La société de développement prend également une participation dans la

société qui est créée pour la gestion de l'unité de méthanisation. Ce montage particulier permet à l'unité de méthanisation de devenir la première constituée de manière collective dans le département.

Valorisation du digestat en engrais

Cette alliance permet de voir les choses en grand. D'autant que les quatre Gaec rencontrent des soucis de gestion de leurs effluents mous «issus du raclage dans les bâtiments d'élevage», indique Sophie Bossy, chef de projet à la société Opale. La méthanisation permet de résoudre le problème du stockage des fumiers dans les fermes. Il permet aussi de mieux valoriser ses effluents. L'unité de méthanisation est donc dimensionnée pour traiter 15 940 tonnes de déchets fermentescibles par an.

Un digesteur assure la transformation qui est affinée par un post-fermenteur. Le processus de transformation crée 15 à 20 % de digestat solide qui est valorisé en engrais sur les cultures tout comme les liquides récoltés. La production de biogaz est importante puisque, chaque jour,

3 900 m³ de biogaz (composé à 50 % de méthane) sont consommés par l'énorme moteur V8 qui produit de l'électricité. Celle-ci est revendue et distribuée sur le réseau à hauteur de 340 KW. «On peut alimenter 213 foyers, soit 849 habitants», indique Sophie Bossy. Ce qui fait du site de Chalancey le plus important du département.

Ce moteur V8 produit de la chaleur qui est valorisée. Et ici, c'est un choix original qui a été fait. En effet, la société de gestion de l'unité de méthanisation vend une prestation de service à un forestier pour sécher du bois-bûche. La chaleur (40°C) est distribuée par le sol pour sécher des stères de bois. «Il faut généralement dix jours pour sécher les

bûches de 33 cm ou 50 cm. Nous avons 40 tonnes de bois en stock. Cette technique permet de conserver les qualités du bois pour produire de la chaleur. Et il permet également de couper du bois à n'importe quelle période, selon les besoins», explique Christian Petit qui a été embauché pour la gestion de l'unité de méthanisation. A tout point de vue, cette unité de méthanisation présente des caractéristiques remarquables. Elle ouvre d'autres perspectives dans un cadre collectif pour l'agriculture dans le département.

Ph. L.

Portes ouvertes de l'unité de méthanisation agricole collective de CMV Biogaz, à Chalancey, le 24 novembre, de 9 h à 16 h.

Autonomie

Une autre particularité de cette unité de méthanisation est l'autonomie presque totale en apport d'éléments fermentescibles, la nourriture du digesteur. Celle-ci est composée de la manière suivante : du fumier (4000 tonnes), du fumier mou (3 600 tonnes), du lisier (5 475 tonnes), de l'ensilage (1 450 tonnes), de la pousière de céréales (365 tonnes), et 1 000 m³ de lactosérum de la fromagerie Germain. Soit un total de 15 940 tonnes par an. L'ensilage provient de cultures intermédiaires piège à nitrates (Cipan).

SANTÉ ANIMALE

BVD : vers un dépistage obligatoire

Le Groupement de défense sanitaire de Haute-Marne se prononce officiellement pour le dépistage obligatoire de la diarrhée virale bovine (BVD). Il ne lui manque plus que l'accord des collectivités pour boucler le budget. Opération séduction.

Hier, le Groupement de défense sanitaire (GDS) a réalisé une opération de séduction pour tenter de convaincre le Conseil départemental et le Conseil régional de le suivre. Son idée est de rendre obligatoire le dépistage de la diarrhée virale bovine (BVD). Pour Hubert Gouget, le président du GDS, «sans la contrainte, sur l'ensemble de la région, nous n'arriverons pas à éradiquer la maladie qui n'a ni frontière ni barrière et qui se donne de troupeau en troupeau. Il faut donner un grand coup de pied dans la fourmière». Aujourd'hui, seuls 10 % des naissances sont contrôlées.

Ce plan collectif et donc obligatoire avec une certification à la clé a pour but de mettre fin aux dégâts économiques que cause cette maladie. Ils sont considérables avec, parfois, la perte d'un veau sur deux.

Le dépistage se ferait dans les élevages, à la naissance, par le biais de la boucle d'identification et

prélevée en cartilage. La phase d'éradication débiterait en 2017 lorsque tous les éleveurs, sans aucune exception, seraient engagés. Elle durerait quatre ans et serait suivie d'une surveillance sérologique plus légère pendant cinq ans. En 2026, les élevages entreraient dans une phase de surveillance et de préservation du statut de zone. Dans ce processus, il reste un élément crucial à lever : le coût de l'opération et les moyens engagés. Pour un élevage de 255 bovins et 80 vêlages par an, le coût de la prévention serait de 21 à 46 €/mois. Dans le détail, une boucle de prélèvement coûte 2 € au lieu des 90 centimes habituels et l'analyse par le laboratoire coûte 5,10 €. Pour 66 000 naissances par an, le coût global est donc de 468 600 €.

Le GDS propose que les éleveurs paient la boucle 1 € et l'analyse 1,10 €. Le GDS prendrait à sa charge 1€ d'analyse et il demande au Conseil départemental de

prendre 2 € (1+1) et au Conseil régional de prendre 2 €.

La question est alors de savoir si les collectivités vont accepter cet investissement. Pour le Conseil régional, Christine Guillemy a répété plusieurs fois que la prévention dans les élevages, est une de ses priorités. Quant au Conseil départemental, il donnera son avis mi-décembre lors du vote de son budget. Cela représente, pour lui, un engagement de 132 000 € par an au lieu des 70 000 € de

subventions de cette année. Si les collectivités ne valident pas le caractère obligatoire, le GDS lancera un autre appel d'offres et se tournera donc, pour diminuer les coûts, vers d'autres laboratoires que celui de Choignes qui est sous la tutelle du Conseil départemental. Hubert Gouget parle d'un système "donnant-donnant" qui permettrait de rentabiliser la structure au lieu de la renflouer chaque année.

Frédéric Thévenin

Symptômes et conséquences

La diarrhée virale bovine (BVD) est une maladie à pestivirus qui affecte les bovins. Les formes cliniques sont variées, allant de cas non spécifiques (fièvre, anorexie, léthargie) à des cas aigus qui peuvent alors entraîner un avortement, des troubles de la fertilité, une immunosuppression et, de manière plus spectaculaire, la maladie des muqueuses qui est mortelle à 100 %.

Le GDS en chiffres

Sur les 1 210 élevages en Haute-Marne, 941 éleveurs adhèrent au GDS soit 78 % des élevages de bovins. Sur 210 000 bovins, 168 000 bovins adhèrent au groupement soit 80 % du cheptel. Ces chiffres stagnent depuis plusieurs années et la Haute-Marne reste à la traîne par rapport à d'autres départements qui sont à plus de 90 %. Par secteur, les plus en retard sont Clefmont (55 %), Bourbonne-les-Bains (58 %), Montigny (60 %) et Nogent (61 %).